



Dégât carrosserie sur la voiture d'un ami

Par **Vincent46200**, le **04/06/2013** à **15:29**

Bonjour à tous,

J'attire votre attention sur une dégradation matérielle que j'ai causé à un ami...

Explication:

Etant côté passager dans la voiture d'un ami procédant à un créneau, j'ai intentionnellement voulu fermer la portière d'un autre ami qui était garé.

Mon ami se déplaçant en marche arrière à subitement avancer me coinçant le bras entre le montant de la porte et la porte...

Résultat, la porte s'est bloquée sur l'autre porte occasionnant des rayures et impacts.

(Histoire très compliqué je l'admet ^^)

C'est pourquoi je me pose la question de savoir comment vais je rembourser la carrosserie de mon ami suite à ce sinistre et que dois je faire pour faire marcher ma responsabilité civile.

Je vous remercie d'avance :)